

travaux importants qui sont à l'étude ou en voie d'exécution pour préserver cette grande cité, voilà des exemples importants des travaux d'art utiles de cette espèce. Remarquons que pour chaque localité il faut des études particulières, approfondies, éclairées par une longue expérience. On doit donc faire appel aux lumières des hommes habiles de chaque contrée. Quant aux travaux de la première et de la troisième espèce, il est des données assez générales qui permettent leur évaluation sans erreur notable.

Ces derniers travaux sont ceux qui doivent s'appliquer à plus des 9/10 de l'étendue pour laquelle on doit remédier aux inondations. Ces travaux peuvent et même doivent s'exécuter presque immédiatement, il doivent autant que possible passer avant ceux de la deuxième et même de la quatrième espèce.

Nous croyons qu'en donnant ici leur évaluation nous aurons fourni les éléments du travail qu'il serait urgent d'exécuter.

Ce travail du reste n'exige aucune préparation ; il suffit de connaître deux choses par une étude basée sur l'expérience :

1^o Quelle est la largeur la plus convenable à laisser à chaque cours d'eau entre les digues latérales en terre pour former un lit de débordement ou grand lit dans lequel les eaux des crues ordinaires trouvent un large débouché ;

2^o Quelle est la hauteur à donner à ces digues pour qu'elles ne soient dépassées que par les crues extraordinaires.

En envisageant les choses dans leur situation vraie, en reconnaissant quelle est la configuration du profil en travers dans ses parties du cours d'eau qui ont le moins à souffrir des inondations, on sera bientôt fixé sur la largeur du grand lit entre digues ; on aura ainsi le long de chaque cours d'eau important ces terrains nommés ségoneaux dans la partie inférieure du cours du Rhône. Ces terrains abandonnés aux crues ordinaires ne recevront que les cultures ayant moins à souffrir des crues ; mais bientôt on sera émerveillé de la fertilité de ces terrains.

PLANTATION ET BOISEMENT.

Ici nous nous gardons bien de donner une évaluation de plantations à faire administrativement ; nous savons trop ce que